



Canton et commune de Saint-Junien.

Situation : Au Nord-Ouest de Saint-Junien, traversé par la R.D. 21 Saint-Junien - Confolens, et à 30 km au Nord-Ouest de Limoges.

Superficie : 120 ha.

Arrêtés d'inscription du 13 Octobre 1955 (site Corot) et du 16 Mai 1989 (extension).

SITE INSCRIT DE LA VALLEE DE LA GLANE A SAINT-JUNIEN

NATURE ET INTERET DU SITE

Le site de la vallée de la Glane à Saint-Junien représente la portion de rivière la plus accidentée de son parcours. Des rives abruptes boisées d'où émergent de nombreux blocs rocheux, et un lit encombré de rochers faisant s'animer la rivière, en sont les principales caractéristiques paysagères. Sauvage, bien que très proche de la ville, ce site a une atmosphère romantique où demeure la mémoire de Corot, venu peindre en ces lieux.

La vallée présente un grand intérêt botanique, notamment par la présence de deux fougères rares (*Dryopteris carthusiana* et *dilatata*).

Ce site de gorges était propice à l'installation de barrages. Un tel ouvrage, destiné à l'alimentation en eau potable de la ville a été réalisé au niveau de l'ancien gué Morand que contrôlaient jadis le Châtelard et le château Morand dominant en rive gauche et droite la boucle serrée de la Glane.

La constitution de ce plan d'eau fait distinguer trois portions de cours : le Moulin du Dérot, en amont, le plan d'eau et le site Corot, en aval.

A proximité du Moulin du Dérot, d'importants blocs rocheux rétrécissent le cours d'eau. La vallée est cependant assez peu encaissée, et la R.D. 32a qui l'emprunte permet de découvrir le site. Le bâti du moulin et des bâtiments voisins est de bonne qualité, mais un stationnement difficile et des berges privées limitent les possibilités de promenade.

En amont du Châtelard, les paysages de la vallée sont marqués par la présence du barrage. L'ouvrage lui-même, s'animant d'un bruyant mur d'eau, est assez attrayant. Une curieuse petite passerelle métallique de style "japonais" enjambe en trois arches la rivière, en

s'appuyant sur les rochers du lit, juste en aval du barrage, permettant de profiter du spectacle de la chute d'eau.

Des sentiers longent les rives du plan d'eau. Les coteaux boisés, noyés à leur base perdent le caractère sauvage de gorges. Moins attractif que la partie aval, présentant de petites zones humides, ce secteur est moins fréquenté. Il offre des milieux intéressants pour la faune sauvage et constitue une zone calme, entre les deux points facilement accessibles du barrage et de la boucle aval du Moulin du Dérot (large chemin longeant la sapinière).



La Glane au site Corot.
(Ph. G. Simonneau.)

En aval du Châtelard, la vallée très encaissée est particulièrement pittoresque, la répartition des blocs rocheux sur les coteaux et dans le lit apportant des animations sans cesse renouvelées. Des sentiers, aisément praticables invitent à la promenade, sur chaque rive.

Le rocher Corot, et sur l'autre rive, le médaillon Corot enchâssé dans un rocher, saluent la mémoire du peintre qui immortalisa les lieux. Son intérêt pour le site le valorise aux yeux des promeneurs. Très fréquentée cette portion du cours d'eau est aménagée de façon discrète en particulier avec des jeux en bois pour enfants.

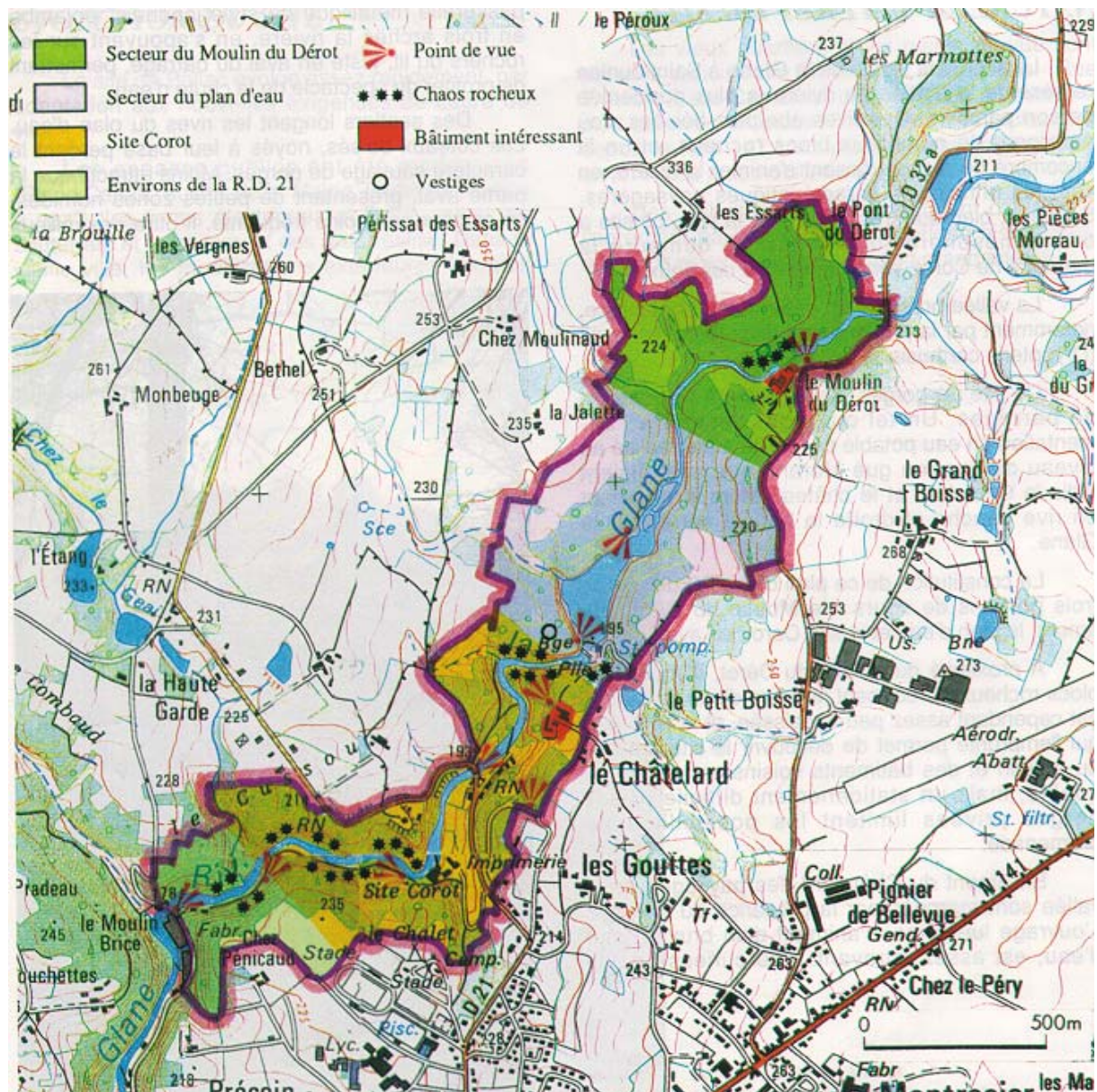
Des constructions sont implantées dans la vallée à proximité de la R.D. 21. Quelques dégradations du site sont perceptibles : remblais, début de petite décharge sauvage, mouvements de terre inachevés..., et le site apparaîtrait banal si on ne faisait que le

traverser en cet endroit.

Le manoir du Châtelard, du XVIII^{ème}, présente une bonne qualité architecturale et mériterait une mise en valeur (reprise des enduits des façades sur cour notamment). Un ancien château occupait ce site stratégique. Le cardinal Aimeric et l'évêque Hugues de Magnac y sont nés, au XIV^{ème} siècle. Le passage sur la Glane près de Châtelard fut choisi par les communes réunies du Limousin, de la Marche et du Poitou pour anéantir la bande de routiers connus sous le nom des "Cinq mille diables", en 1522.

EVOLUTION DU SITE

Peu construit, le site conserve assez aisément ses caractéristiques. Une fréquentation importante des sentiers de promenade risquent cependant de porter atteinte à la végétation des berges (écorce des arbres, végétation



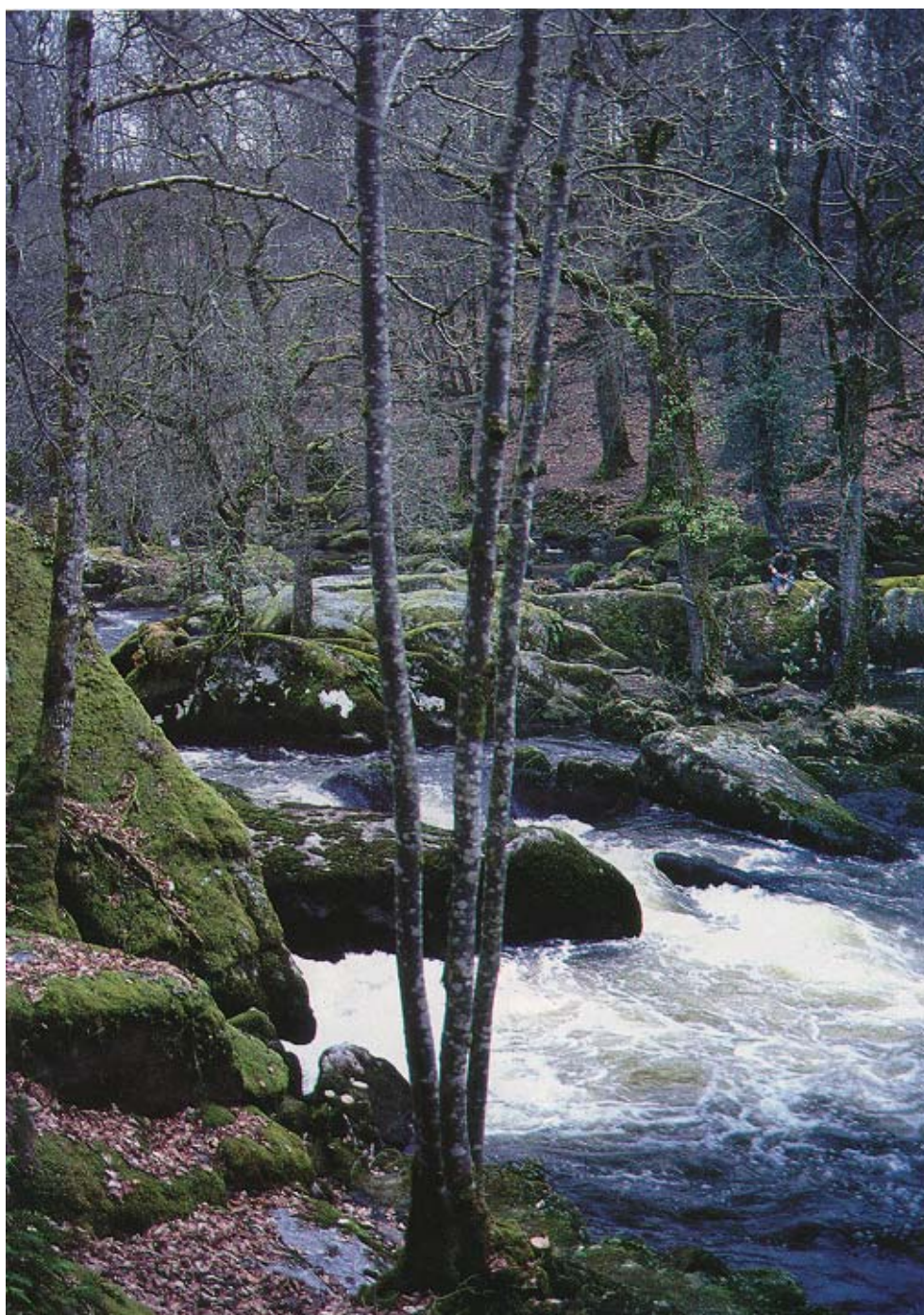
herbacée, fougères). L'entretien du site doit être prévu de manière à évacuer régulièrement les vieux arbres qui tombent dans la rivière et forment obstacle à l'écoulement tout en donnant une impression d'abandon.

On remarque quelques maisons dominant la vallée sur le coteau rive droite, mais la protection du site semble être suffisante pour stopper cette tendance.

Près du moulin du Dérot, des ébauches d'aménagement de jardins trop urbains nuisent au caractère sauvage de la vallée.

PROPOSITION DE MISE EN VALEUR

Le fléchage du site est bien assuré depuis les grands axes de passage dans la ville. On peut cependant regretter la traversée de quartiers peu attrayants avant de parvenir dans la vallée. Il est utile d'engager une réflexion pour requalifier l'entrée du site, et mettre en place des panneaux de présentation.



La vallée de la
Glane.
(Ph. A. Oustric.)